L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

CHEZ BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, RUE CHARTRES.

PRIX DES PAYEMENTS : $12 payable d'avance
PRIX POUR UN SEMAINE, $10.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 15 DECEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.

MESSAGE DU GOUVERNEUR

Le Gouverneur présente aux Chambres le résumé de la session et tel qu'on devait le prévoir de notre premier magistrat c'est-à-dire sage et modéré, prudent et ferme. Aussi l'entendrait-on, sera-t-elle facile puisque rien qu'à approuver.

Le Gouverneur Branch ne est représentée sous des couleurs sombres. Les emprunts faits aux Banques sont que de $75,000 en janvier 1839 [illegible] $1,100,000. Et comme nos [illegible] annuellement nos récettes et que [illegible] $192,000 l'an dernier sera [illegible] $400,000 cette année, on voit qu'à [illegible] des mesures décisives l'Etat se trouve [illegible] obéré. Pour nous tirer de cette [illegible] le Gouverneur recommande d'une [illegible] le plus possible le chiffre des dépenses [illegible] et d'une autre d'augmenter les taxes d'Etat. Nous pensons aussi que ces deux moyens doivent employés simultanément. Une augmentation [illegible] nous le savons, n'est point une mesure [illegible] il faut avoir le courage de dire toute [illegible] nouveller les mesures efficaces au risque [illegible] Car le premier devoir des Etats aussi [illegible] savoir leurs dettes.

[illegible] des institutions [illegible] Est Européenne, nous [illegible] et ne pas [illegible] les prêts des [illegible] aux améliorations futures [illegible] ne fondons sur [illegible] de la confiance [illegible] impossible d'éviter de [illegible] la vie du Mississipi que [illegible] commerce, nous assurent les [illegible] nos engagements, et un ne sait [illegible] la Louisiane que s'il est difficilement [illegible] ses dettes un Etat qui s'y [illegible] jouir du bien-être [illegible] et pour observer rel[illegible] contractées.

[illegible] des lois. Et cette [illegible] ensemble avec la conduite [illegible] Banques qui ne sont pas en [illegible] Gouverneur [illegible] que l'on puisse avoir sur ce sujet, il [illegible] l'opinion du message sont parfaites [illegible] et que les arguments sur les [illegible] ne sont pas sans puissance. [illegible] faire de ce sujet un [illegible]

[illegible] Branch se est représentée sous des couleurs sombres. Les emprunts faits aux Banques sont que de $75,000 en janvier 1839 [illegible] $1,100,000. Et comme nos [illegible] annuellement nos récettes et que [illegible] $192,000 l'an dernier sera [illegible] $400,000 cette année, on voit qu'à [illegible] des mesures décisives l'Etat se trouve [illegible] obéré. Pour nous tirer de cette [illegible] le Gouverneur recommande d'une [illegible] le plus possible le chiffre des dépenses [illegible] et d'une autre d'augmenter les taxes d'Etat. Nous pensons aussi que ces deux moyens doivent employés simultanément. Une augmentation [illegible] nous le savons, n'est point une mesure [illegible] il faut avoir le courage de dire toute [illegible] nouveller les mesures efficaces au risque [illegible] Car le premier devoir des Etats aussi [illegible] savoir leurs dettes.

[illegible] des institutions [illegible] Est Européenne, nous [illegible] et ne pas [illegible] les prêts des [illegible] aux améliorations futures [illegible] ne fondons sur [illegible] de la confiance [illegible] impossible d'éviter de [illegible] la vie du Mississipi que [illegible] commerce, nous assurent les [illegible] nos engagements, et un ne sait [illegible] la Louisiane que s'il est difficilement [illegible] ses dettes un Etat qui s'y [illegible] jouir du bien-être [illegible] et pour observer rel[illegible] contractées.

[illegible] des lois. Et cette [illegible] ensemble avec la conduite [illegible] Banques qui ne sont pas en [illegible] Gouverneur [illegible] que l'on puisse avoir sur ce sujet, il [illegible] l'opinion du message sont parfaites [illegible] et que les arguments sur les [illegible] ne sont pas sans puissance. [illegible] faire de ce sujet un [illegible]

[illegible] Branch se est représentée sous des couleurs sombres. Les emprunts faits aux Banques sont que de $75,000 en janvier 1839 [illegible] $1,100,000. Et comme nos [illegible] annuellement nos récettes et que [illegible] $192,000 l'an dernier sera [illegible] $400,000 cette année, on voit qu'à [illegible] des mesures décisives l'Etat se trouve [illegible] obéré. Pour nous tirer de cette [illegible] le Gouverneur recommande d'une [illegible] le plus possible le chiffre des dépenses [illegible] et d'une autre d'augmenter les taxes d'Etat. Nous pensons aussi que ces deux moyens doivent employés simultanément. Une augmentation [illegible] nous le savons, n'est point une mesure [illegible] il faut avoir le courage de dire toute [illegible] nouveller les mesures efficaces au risque [illegible] Car le premier devoir des Etats aussi [illegible] savoir leurs dettes.

[illegible] des institutions [illegible] Est Européenne, nous [illegible] et ne pas [illegible] les prêts des [illegible] aux améliorations futures [illegible] ne fondons sur [illegible] de la confiance [illegible] impossible d'éviter de [illegible] la vie du Mississipi que [illegible] commerce, nous assurent les [illegible] nos engagements, et un ne sait [illegible] la Louisiane que s'il est difficilement [illegible] ses dettes un Etat qui s'y [illegible] jouir du bien-être [illegible] et pour observer rel[illegible] contractées.

[illegible] des lois. Et cette [illegible] ensemble avec la conduite [illegible] Banques qui ne sont pas en [illegible] Gouverneur [illegible] que l'on puisse avoir sur ce sujet, il [illegible] l'opinion du message sont parfaites [illegible] et que les arguments sur les [illegible] ne sont pas sans puissance. [illegible] faire de ce sujet un [illegible]

Lors de l'adoption de la résolution qui avait pour but d'appeler l'attention du comité judiciaire à cette partie du message qui a rapport à la répartition de l'Etat, il s'élève un débat des plus animés. Après de longues discussions, le comité est composé d'un membre de chaque district sénatorial.

A la seconde présentation de la résolution qui renvoit la question des banques à un comité spécial ainsi qu'au scrutin, après de longs débats, les voix étant recueillies, donnent le résultat suivant : oui 26, non 13. La résolution est en conséquence adoptée.

Les résolutions qui renvoient l'état de situation du trésor public devant le comité de finances—La question de jurisprudence criminelle du comté de Jeffersonville—La question d'éducation et des écoles publiques renvoyée au comité d'éducation publique—Celle du pénitentiaire renvoyée au comité qui doit en prendre connaissance—Sont toutes adoptées.

M. Clark présente une résolution enjoignant au comité des ameliorations internes de régler la répartition de la quote-part à laquelle a droit la Louisiane dans les revenus accrus de la vente des terres publiques.

M. Wadsworth présente une résolution à l'effet de nommer un comité réuni pour examiner l'état actuel du bureau des travaux public et en dresser un rapport. Adoptée. Il lit aussi une résolution concernant la réformation d'un comité réuni qui aurait mission d'examiner l'état des affaires de la compagnie de dessèchement, et d'en faire un rapport.

M. Conrad, de Baton-Rouge, présente une résolution enjoignant aux directeurs des travaux publics de rendre compte de la manière dont ils ont rempli l'ordre qu'ils avaient reçu de la législature, de faire retrouver le lit de la rivière Amite. Adoptée.

Plusieurs membres donnent avis qu'ils présenteront incessamment différents bills.

Après dispense des règles, M. Canon introduit un acte pour établir une Cour d'appel en matière criminelle. On ordonne l'impression de l'acte.

Sur motion, il est arrêté que demain à midi, on procèdera à l'élection au scrutin d'un comité des banques.

Ordre du jour.

La Chambre reconsidère la résolution de M. Boudousquié enjoignant au comité des frais éventuels de passer engagement pour le papier, le bois, etc. Après de longs et vains débats, M. Winchester, mettant de côté la résolution de M. Boudousquié, fait la motion que le comité des frais éventuels achète les divers objets ci-dessus, au fur et à mesure que la Chambre en aurait besoin. Adoptée.

La Chambre s'ajourne.

La LORGNETTE.—Le premier numero de ce petit journal a paru dimanche dernier, et chose rare ! il a tenu les promesses du prospectus. C'est déjà, ce nous semble, un fort bel éloge à l'adresse de M. Placide Canonge. La *Lorgnette* est une jolie petite feuille, toute mignone, et assez coquette pour que la belle dame la plus dédaigneuse ne craigne pas de la placer sur la table de son salon ou sur sa toilette; mais elle a aussi d'autres mérites qui ne sont pas moins recommandables : la rédaction des articles est digne en tout de la reputation acquise déjà par le jeune éditeur; elle est vive, piquante, spirituelle; elle a une franchise d'allures qui nous paraît une garantie certaine de l'indépendance d'opinion qui doit y présider. Nous voilà donc assurés d'avoir enfin une publication qui sera comme nous le disions récemment un petit journal dans la véritable acception du mot. La *Lorgnette* à paraître d'après son début, ne saurait manquer d'en avoir tous les mérites.

COUR CRIMINELLE.

JOSEPH FERRIS, accusé de tentative de viol, a été déclaré non-coupable par le jury. Un autre verdict de non-culpabilité est venu absoudre le même individu de l'accusation d'assaut et batterie portée contre lui par une dame.

William Robb a été trouvé coupable de vol.

Sept individus, accusés les uns d'assaut et batterie, les autres de vol, ont été condamnés à quelques heures de prison et aux frais.

SUICIDE.—Le coroner Cruzat a été appelé dimanche dernier, à faire la levée du corps d'un certain Antoine Pâtre, qui avait mis volontairement fin à ses jours, en se tirant un coup de pistolet à l'abdomen. Il avait laissé quelques lignes écrites de sa main, par lesquelles il déclarait qu'il n'avait été poussé à se détruire que par le mauvais état de ses affaires et un procès que l'on avait intenté contre lui.

La gazette Watchman, arrivée hier de Matamoras a apporté $61,811 aux maisons suivantes :

Thomas Hale,	$30,000
R. D. Blossman,	17,900
A. J. Dennistoun,	8,500
J. Menegre,	4,000
R. A. Leicheve	4,000
J. W. Zacharie,	2,000
Cazelevelle & Cucullu,	1,221
John Murray,	390
	$61,811

— Le *National Intelligencer* du 4 décembre, donne la liste suivante des membres du Congrès qui se trouvaient alors à Washington :—*Sénateurs*; MM. Graham, de la Caroline du Nord et ALLEN, de l'Ohio. *Représentants* : MM. ARMSTRONG, de l'Arkansas, du New-Hampshire, FULLERMORE, GRANGER, WOOD et ROOSEVELT, de New-York; COOPER et TOLAND, de la Pennsylvanie. MATHIOT, de l'Ohio; STUART et KENNEDY, de l'Indiana; OWSLEY, du Kentucky; CALDWELL, de la Caroline du Nord; REYNOLDS, de l'Illinois; et T. J. CAMPBELL, du Tennessee.

— Les journaux de Pennsylvanie annoncent la mort de l'hon. HENRY BLACK, élu dernièrement au Congrès en remplacement de CHARLES OGLE, décédé.

— Nous trouvons dans le *Journal of Commerce* de New-York, l'extrait suivant d'une lettre écrite par un individu de PUERTO-PRINCIPE à un de ses amis de New-York :

Le capitaine général de l'île a demandé à M. Carrias qu'il estimait la valeur des nègres de l'Amistad, sous que l'intérêt de cette valeur et les dommages et intérêts seraient payés par la détention et la mise en liberté des esclaves, afin que M. Carrias en reçoive immédiatement le montant. Il paraît que le gouverneur se propose de retrancher la somme due à M. Carrias des soixante-dix mille piastres que le gouvernement espagnol doit aux Etats-Unis.

— Nous voyons par les feuilles du Nord que la foule de ses voitures y a été déjà à la Vivier. Les hôtels sont remplis; ils savent tous expliquer le motif de leur voyage, mais ils ont soin de taire la cause véritable du pèlerinage annuel qui les entreprennent toujours avec un nouveau courage et de nouvelles espérances, bien que ce pèlerinage se termine d'ordinaire par une déconfiture. Où ! les chercheurs de place !

On lit dans le *Journal du Commerce* du 2 courant :

"A la dernière réunion de l'Institut américain, on recommanda la formation d'une association, sous le nom de *Home League*, s'occupant de "protéger l'industrie américaine et d'obtenir la réciprocité du commerce." Une association de ce genre vient, à ce qu'il paraît, de s'établir, et ses membres doivent se réunir ce soir pour compléter l'organisation de l'Association de l'Etat de New York (N. Y. State League.) On pense que des branches de cette association vraiment nationale seront établies également dans les autres Etats.

"Ceci, nous supposons, n'est que le fantôme du vieux parti du tarif (tariff party) que nous avons nagueres cru mort, et tuer, si bien que nous pensions qu'il ne se relèvrait plus désormais. Il se présente maintenant sous un nouveau nom, et se défait ayant rendu l'ancien odieux, et il voudrait qu'on l'acceptât comme une création nouvelle, qui n'a d'autre but que l'intérêt et le bien du pays. Il espère surtout abuser les négocians par l'espèce de devise qu'il s'est donnée : "Protection à l'industrie américaine, c'est à dire réciprocité du commerce." Et tandis qu'il parle de réciprocité commerciale, il ne vise à rien moins qu'à attaquer les sources du commerce. A une époque où il avait dans le congrès une influence qu'il ne reprendra plus, il a montré ce qu'il entendait par cette réciprocité commerciale, en frappant certains articles de droits qui équivalaient presque à une prohibition.

Nous regrettons la formation d'une cette association parce qu'elle va ranimer les animosités créées par l'ancien tarif. Comment les partisans de ce système peuvent-ils espérer de réussir encore? Ne savent-ils pas que le sud tout entier, ainsi que la moitié de nord et l'ouest, sont contre eux? En se posant comme un parti séparé du public comme une secte, ils vont soulever contre eux une puissante opposition. Qu'ils aissent donc au congrès le soin de décider l'importante question qu'ils osent soulever. Le congrès à ou doit avoir en vue les intérêts de pays tout entier, lui seul peut arriver à une solution paisible et avantageuse aux manufactures américaines. Si l'association était sincère, comme elle le prétend, du désir de protéger ces manufactures et d'éviter les fluctuations, qu'elle se dissolve sans perdre de tems; c'est ce qu'elle a de mieux à faire. Ses tentatives d'agitation ne profiteront à personne, aux manufacturiers moins qu'aux autres.

ALABAMA.—Le gouverneur BANY a été élu sénateur pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable C. C. Clay. Les voix se trouvant ainsi divisées :

BANY	66,
MOORE	59,
Voix perdues	4.

— M. Smith vient d'être élu au congrès pour représenter le district de Madison, (Virginie) l'emportant par une assez forte majorité sur ses deux compétiteurs Lenn Banks et Slaughter.

— Nous lisons dans un des derniers numéros de l'*Army and Navy Chronicle*.—La cour martiale d'Charleston, que présidait le commodore Stewart, vient de s'ajourner. Il a été décidé que le capitaine Bolton comparaîtrait devant une cour martiale. Quant au capitaine Newton, commandant du Fulton, la cour a résolu qu'il n'y avait pas lieu à le poursuivre.

RICHMOND, 6 *décembre*.—L'assemblée générale de la Virginie s'est réunie à Richmond le 6 décembre. Il y avait *quorum* dans les deux chambres; les orateurs, greffiers et commis, etc., ont été élus.

— Le New-York *Express* dit que le commodore Stewart a reçu l'ordre de hisser son pavillon à bord de l'*Independance*, mouillé à Brooklyn.

— Les journaux de St-Louis mentionnent le bruit de la fermeture des portes de la banque du Caire, mais comme une rumeur vague, et sans le confirmer le moins du monde.

— Le lieutenant colonel James H. Hook, dépôtfournisseur de l'armée des Etats-Unis, vient de mourir à Washington.

— Nous sommes heureux de voir que M. John Eubler a été réélu président de l'Association d'Agriculture. Ce monsieur a puissamment contribué à l'avancement de cette institution en contractant libéralement pour cet objet du tems et de l'argent, quand d'autres moins confiants dans l'entreprise des Louisianais désespéraient de son succès. (*Gazette de Baton Rouge.*)

— La dette totale de la ville d'Albany n'était, le 1er mai dernier, que de $173,080 77.

MONNAIE FRANÇAISE.—On a calculé que plus de 433,240 livres de métal sont annuellement converties en France, en monnaie, produisant quarante-huit millions de francs (cinq millions en or, et quarante-trois millions en argent). Il y a en circulation en France environ cinquante millions de francs en monnaie de cuivre.

LA TOUR DE LONDRES.

(Voir l'Abeille du 13 courant)

L'histoire d'une [illegible] fait un écrivain français, est presque toujours [illegible] de l'histoire d'un royaume. Ceci pourrait [illegible] plus haute raison applicable à Londres et à la Tour ; la Tour est en effet l'théâtre [illegible] plus fameux événements qui rattachent les annales politiques de Londres. N'est-ce pas de haut des murailles de cette tour que Guillaume le Bâtard dicta ces ordres cruels qui dépossédèrent la race Anglo-Saxonne au profit des [illegible] Normands ? n'est-ce pas là qu'au quatorzième siècle le roi Jean fait prisonnier par le prince noir le battu de Poitiers, vint expier l'imprudence qui lui a fait sacrifier follement la vie de ses intrépides chevaliers ? N'est-ce pas là aussi qu'eut lieu le meurtre des enfans d'Edouard, ce touchant épisode que le génie de Shakespeare a mis en œuvre dans la grande composition de Richard III et dont M. Casimir Delavigne a tiré une touchante élégie dramatique ? A la Tour aussi se rattachent une foule d'autres souvenirs historiques qui datent des époques révolutionnaires. Les murs et les différentes salles, en besoin les régistres de la Tour conservent encore les traces de quelques événemens remarquables ou tragiques qui ont eu lieu dans l'enceinte de cette sombre bastille. En 1608, on érigea dans l'un des appartemens appelés la Chambre du Conseil, une table de torture destinée à perpétuer la mémoire de la fameuse conspiration, dite de la poudre. Cette conspiration qui datait déjà de quelques années, avait, comme on sait, pour but de faire sauter le Parlement tout entier, à l'aide d'une mine pratiquée sous les fondations de la salle d'assemblée. L'un des conjurés que des liens d'amitié unissaient à l'un des membres de la Chambre des Communes, se sentit pris de pitié au moment de l'exécution ; il écrivit à son ami pour l'engager à ne pas se rendre le lendemain à la séance du parlement, en lui faisant entendre qu'il courait un grand danger s'il ne tenait pas compte de cet avis. Cette imprudente compassion fit découvrir le complot et sauva le parlement.

Vers 1796, en faisant quelques travaux pour transformer en salle à manger un autre appartement de la Tour qui avait jadis servi de séjour aux prisonniers d'Etat, on découvrit une grande quantité d'inscriptions bizarres ou touchantes, tracées par les infortunés qui s'étaient succédés dans cette triste demeure. Parmi ces précieux autographes où tant de victimes illustres immortisent le dernier cri de leur douleur et le témoignage suprême de leur ambition, il faut citer l'inscription que laissa sur ces murs la malheureuse Jane Grey, cette reine involontaire, qui dut expier par une mort si cruelle l'ambition de sa famille, et celle que traça John Dudley, duc de Suffolk, son beau père, qui, dans le court espace de sa captivité, n'eut pas le tems de confier à la pierre de son cachot la dernière lettre de son nom.

La Tour a aussi en quelque façon ses annales particulières ; telle est par exemple l'audacieuse tentative faite sous le règne de Charles II pour enlever la couronne et quelques autres ornemens royaux conservés dans le trésor. Les circonstances de cette tentative offrent un intérêt assez puissant et remboursent de nature à inspirer un auteur de romans ou de drames.

Le trésor de la couronne, à l'époque dont nous parlons, était confié à la garde d'un vieillard de quatre-vingts ans, nommé Edwards. Un jour un ministre accompagné d'une dame qui paraissait être sa femme, vient visiter la tour; durant cette visite la dame s'évanouit et Edwards s'empresse de lui donner des secours qui sont acceptés avec reconnaissance. A quelque tems de là, le ministre revient et prie Edwards d'accepter un petit présent, faible gage de la gratitude de sa femme. Le brave gardien est touché d'une pareille attention. Le ministre qui en profite, renouvelle assez fréquemment des visites aussi accueilies de jour en jour; il n'y cherche pas les témoignages d'amitié au vieil Edwards, dont il gagne bien vite la confiance et l'affection; enfin un jour, dans un moment d'épanchement, il lui dit : "Vous avez une fille charmante, Monsieur Edwards, et nous avons un neveu qui a deux ou trois cents livres de revenu. Si vous n'avez pas encore disposé de la main de Mademoiselle Edwards, permettez-moi de présenter le jeune homme. Quand elle le connaîtra, peut-être l'accepterez-vous pour époux, et nous serions flattés d'une alliance avec une famille aussi honnête que la vôtre." Edwards, attendri de cette proposition, retient à dîner le prétendu ministre qui accepte sans hésitation et fait honneur au repas. En sortant, il promet à son hôte de le ramener le lendemain, et en effet il revient à la hancée, et il demande en même tems la permission d'amener deux amis, étrangers à Londres et qui désirent voir la couronne. Comme on le pense bien, cette permission lui est accordée sans difficulté. Au jour dit, le faux ministre (son nom était Blood) arrive avec trois autres personnes qui sont parfaitement accueillies. Il demande au vieil Edwards de leur montrer sur le champ la Couronne, "parceque, dit-il, ses amis sont obligés de quitter Londres dans la matinée même." Edwards s'empresse de se rendre à ce désir; il conduit sans défiance les visiteurs à la salle des joyaux; mais à peine en a-t-il, selon l'usage, fermé la porte derrière lui, qu'on lui jette sur la tête un manteau; on le bâillonne, et on le menace, s'il fait le moindre bruit, de lui ôter la vie. Edwards cependant ne s'effraie pas; il s'efforce de crier, d'appeler au secours; alors on le frappe rudement et il perd connaissance. Les voleurs aussitôt s'emparent des joyaux. Blood cache la couronne sous son manteau; un de ses complices, nommé Parrot, met le globe dans ses chausses; le troisième prend le sceptre pour l'emporter plus aisément, lorsque tout à coup on frappe à la porte du rez de chaussée : c'était un fils du vieil Edwards qu'on n'attendait pas et qui arrivait de Flandres !

Les voleurs cependant ne se décourentent pas; ils laissent le sceptre, descendent, ouvrent la porte et sortent une précipitation en saluant le jeune homme. Edwards cependant était revenu à lui et s'était débarrassé de ses liens et de son bâillon; il se lève et crie : "Au meurtre, à la trahison." Sa fille s'élance dehors en répétant ce cri et ajoutant comme par inspiration : "La couronne est volée." L'alarme se répand : le jeune Edwards et le capitaine Berkman se mettent à la poursuite des voleurs qui se dirigent vers la porte Ste. Catherine où des chevaux sont préparés pour eux. A l'entrée d'un pont, un garde veut les arrêter, mais Blood l'effraye en lui présentant un pistolet. Plus loin pour détourner les soupçons de plusieurs sentinelles, il crie lui même : Arrêtez les voleurs." Leur fuite est presque assurée lors que le capitaine Beckman les rejoint : il veut arrêter Blood et il n'y a pas eut de mêlée la plus petite disposition à opérer et nous n'avons entendu parler d'aucun offre.

Arrivé depuis le 10 du courant 160 boucauts, expédiés dans le même espace de tems par New York 60 do

ETAT DU TABAC.

1841, 1er sept. Stock en mains		2,7 6
Reçu cette semaine.	166	
Antérieurement,	2,579	2,745
		4,491
Expédié cette semaine,	60	
Antérieurement,	4,034	4,094
Stock en mains,		3,410

SUCRE.—Il n'est pas venu de sucre depuis que nous avons [illegible] 280 boucauts, le marché a été parfaitement calme, néanmoins les prix portés à nos dernières cotes se sont maintenus de 4 à 5 cents pour les qualités inférieures et supérieures. Il n'a fait aujourd'hui aucune vente, et le prix de la qualité à 6 cents et une autre de 11 de chaque à 6 1/4. Les boucauts vendus ont été vendus sur habitation.

Les prix de la Havane sont toujours les mêmes comme suit : brut de 4 1/2 à 5 3/4, blanc de 6 1/4 à 6 3/4.

MELASSE.—Il n'est arrivé rien en aucun bonne demande de 18 à 20 cents par gallon sont le bon ordre des tarifs. Il n'est pas [illegible] ventes sur habitation de 16 à 18 cents.

RIZ.—Malgré les ventes considérables qui se sont effectuées cette semaine, les prix se maintiennent à 3 1/2 cents pour le cent, et le prix de 3 1/2 pour la superfine. Il n'est pas [illegible] ventes sur habitation de 3 à 3 1/2 cents.

FRETS.—Il n'est pas [illegible] aucune vente de 1200 barils maïs pour Liverpool, les prix [illegible] dont quelles sont les conditions ainsi que cette transaction.

PRODUITS DE L'OUEST.—Le marché est [illegible] tous maintenant comme suit :

CHANGE A L'INTERIEUR

Sterling 60 jours de vue	2 1/2 à 3 1/2
France,	5 à 5 1/4
New-York, 60 jours de vue	2 1/2 à 3 1/2
Do à vue	1 1/4 à 1 1/2
Do à vue de	3/4 à 1 1/4
Do 60 jours de vue	2 1/2 à 3 1/2
Do à vue	1 1/4 à 1 3/4
Boston 60 jours	2 1/2 à 3 1/2

FRET.—Il n'y a qu'un seul engagement pour Liverpool depuis notre dernier rapport, et le fret de la [illegible] est toujours le même.

FRET.

Coton pour Liverpool	3/16	
Do do Havre,	3/16	
Do do New-York,	3/16 à 1/8 par bal.	
Do do Boston,	1/8 à 1/4	
Tabac pour Cowes,	40 à 50	
Do pour Havre directement,	40	
Do do New-York,	30 à 40	
Do do Boston,	40 à 50	
Do do Philadelphie,	50	
Sucre et mélasse de Cuba par tn.	40 à 50	
Do de la ville	7 à 8	
Farine	0 30	
Pomme de pommes,	1 25	
Pour pot barils,	35 à 40	

(Gr. Le steamer PERSIAN, vis-à-vis la rue de la Duane, est prêt à recevoir du fret, pour quelque chose de costume matin, midi, le soirant pour Fort Hudson, Bayou Sarah et Tunica.

Le capitaine, ni les consignataires du navire Lancaster, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.

14 déc—1m BLANCHARD EIMER & Co., 24 Bienville.

LES consignataires pour le navire national d'Andelusie, capitaine Dignot, sont prêts de faire leur entrée, et [illegible] plus tôt possible, et de recevoir leurs marchandises [illegible] Blanchard, Eimer & Co., 24 Bienville.

[illegible] au magasin de la Louisiane, ou chez les consignataires.

BLANCHARD, EIMER & Co.

PORTRAITS.

LANGOT, peintre de portrait, prévient le public qu'il a [illegible] et qu'il a [illegible] Salonnes et Boyer, et qu'il a [illegible] de la Mobile et de la Nouvelle-Orléans. Les portraits [illegible] et dessinés [illegible] chargers de peindre les personnes décédées.

13 déc—3

PERDU OU VOLE.—Dans Toilette, un de $1,000 et un de $1,000, tirés par James Calop, à l'ordre de Richard Hickey, en date du 11 mai dernier, et payables le 19 de ce mois. Il y a deux jours.

Les billets sont en payés mais les noms n'en n'ont pas été rayés, le public est prévenu de ne rien accepter de ces billets, et les personnes qui en auraient entre les mains, de couper en laissant à la Banque du Canal, et il leur sera tenu compte de $50 [illegible]

MADAME MARMOTTANT, modiste et couturière, rue Royale, No. 110, entre Bienville et Dauphine, vient de recevoir un assortiment très varié des chapeaux les plus [illegible] et nouveaux. Elle offre aux [illegible] les plus [illegible] et les [illegible] à des prix [illegible] que [illegible] 14 déc—3

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de J. D. RYON—Vente par le Register des Testaments—Mardi du 21 Janvier 1842, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans l'ordre de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans. Etat de la Louisiane, en date du 1er décembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Dominique Ryon, les propriétés foncières, esclaves, actions de Banque, ci après décrites, savoir :

Un lot de terre situé au faubourg Montégut, rue de Crapaudine, les rues Claude et Montégut, mesurant au soleil trente pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur, ainsi que le tout se comporte et comme il a été acquis par M. Bourgeoil, suivant [illegible] en date du 7 Janvier 1839, [illegible] Nouvelle-Orléans, entre les [illegible] Vente, [illegible] de la [illegible] et [illegible] Bourgeoil, [illegible] Bourgeoil, [illegible] Bourgeoil,